



COMMUNAUTE DE COMMUNES LE GRESIVAUDAN

SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU **27 JUIN 2022**
Délibération n° **DEL-2022-0259**

Objet : Actualisation du tableau des emplois

Nombre de sièges : 74
Membres en exercice : 74

Présents : 49
Pouvoirs : 19
Absents : 0
Excusés : 25
Pour : 68
Contre : 0

Abstention : 0
N'ayant pas pris part au vote : 0

Acte rendu exécutoire après
transmission en Préfecture le

08 JUIL. 2022

et affichage le

08 JUIL. 2022

Secrétaire de séance :
Roger COHARD

Le lundi 27 juin 2022 à 18 heures 30, le conseil communautaire de la communauté de communes Le Grésivaudan s'est réuni, sous la présidence de Monsieur Henri BAILE, président. Convocation dûment faite le 21 juin 2022.

Présents : Claude BENOIT, Patricia BAGA, Henri BAILE, Patrick BEAU, Patricia BELLINI, François BERNIGAUD, Anne-Françoise BESSON, Dominique BONNET, Christophe BORG, Coralie BOURDELAIN, Christiane CHARLES, Jean-François CLAPPAZ, Alexandra COHARD, Roger COHARD, Cécile CONRY, Isabelle CURT, Brigitte DESTANNE DE BERNIS, Agnès DUPON, Christophe DURET, Thierry FEROTIN, Michèle FLAMAND, Nelly GADEL, Philippe GENESTIER, Martin GERBAUX, Roger GIRAUD, Vincent GOUNON, Annick GUICHARD, Alain GUILLUY, Mylène JACQUIN, Martine KOHLY, Richard LATARGE, Hervé LENOIRE, Julien LORENTZ, Philippe LORIMIER, Marie-Béatrice MATHIEU, Françoise MIDALI, Emmanuelle MOREAU, François OLLEON, Serge POMMELET, Sidney REBBOAH, Franck REBUFFET-GIRAUD, Sophie RIVENS, Olivier ROZIAU, Olivier SALVETTI, François STEFANI, Christophe SUSZYLO, Laurence THERY, Jean-Claude TORRECILLAS, Françoise VIDEAU

Pouvoir : Cédric ARMANET à Christophe BORG, Michel BASSET à Laurence THERY, Karim CHAMON à Sidney REBBOAH, Brigitte DULONG à Martine KOHLY, Christophe ENGRAND à François STEFANI, Pierre FORTE à Patricia BELLINI, Annie FRAGOLA à Patrick BEAU, Claudine GELLENS à François OLLEON, Christelle MEGRET à Sidney REBBOAH, Régine MILLET à François BERNIGAUD, Clara MONTEIL à Patricia BAGA, Valérie PETEX à Olivier SALVETTI, Claire QUINETTE-MOURAT à Vincent GOUNON, Guillaume RACCURT à Henri BAILE, Adrian RAFFIN à Laurence THERY, Cécile ROBIN à Christophe BORG, Youcef TABET à Olivier SALVETTI, Annie TANI à Serge POMMELET, Martine VENTURINI à Françoise MIDALI

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Vu le Code général des collectivités territoriales,
 Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires,
 Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale

Monsieur le Président rappelle à l'assemblée que conformément à l'article 34 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Considérant les besoins des directions pour assurer la bonne continuité du service rendu au public, mais également suite aux évolutions de service, Monsieur le Président propose au Conseil communautaire, de valider l'évolution du tableau des emplois de la collectivité comme présenté ci-dessous.

Ces derniers correspondent aux crédits budgétaires inscrits aux budgets.

Légende : Temps complet = TC / Temps non complet = TNC / Catégorie = Cat.
 SG = Secrétariat Général / DC = Direction Communication / DG = Direction Générale / DRH = Direction Ressources Humaines / DFCP = Direction Finances & Commande Publique / DSI = Direction Systèmes Informations / DPST = Direction Patrimoine & Services Techniques / DGD = Direction Gestion des Déchets / DEA = Direction Eau & Assainissement / DEVECO = Direction Développement Economique / DALE = Direction Aménagement, Logement & Environnement / DCPC = Direction Culture & Patrimoine Culturel / DEJP = Direction Enfance, Jeunesse & Parentalité / DSMT = Direction Sports, Montagne & Tourisme / DM = Direction Mobilité / DASS = Direction Autonomie, Santé & Solidarités / EHPAD = Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes / CV = Centre de Vaccination / MG = Moyens Généraux

Emplois permanents :

Les emplois permanents seront occupés par des fonctionnaires. Toutefois, en cas de recherche infructueuse de candidats statutaires, ils pourront être pourvus par des agents contractuels sur la base des articles 3-3-2° ou 3-2 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984.

La rémunération de l'agent ne pourra pas dépasser l'indice brut sommital du cadre d'emploi de recrutement.

Nombre de poste	Création / Suppression	Cat.	Grade	TC / TNC	Temps de travail hebdo	A compter du	Budget	Direction	Motif
1	Suppression	C	Grade d'adjoint technique principal de 2ème classe	TC	35h00	01/07/2022	PRINCIPAL	DEJP MA Crolles "Les p'tits lutins"	Intégration directe
	Création		Grade d'agent social principal de 2ème classe						

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

1	Suppression	C	Grade d'agent social	TC	35h00	22/08/2022	PRINCIPAL	DEJP MA Plateau des Petites Roches	Réorganisation
	Création	B	Cadre d'emplois des auxiliaires de puériculture territoriaux						
1	Suppression	C	Cadre d'emplois des agents sociaux territoriaux	TN C	28h00	27/06/2022	PRINCIPAL	DEJP MA Lumbin	Réorganisation
	Création			TC	35h00				
1	Suppression	C	Cadre d'emplois des agents sociaux territoriaux	TC	35h00	27/06/2022	PRINCIPAL	DEJP MA Champ Prés Froges	Réorganisation
	Création	B	Cadre d'emplois des auxiliaires de puériculture territoriaux						
1	Suppression	B	Cadre d'emplois des auxiliaires de puériculture territoriaux	TN C	30h00	27/06/2022	PRINCIPAL	DEJP MA Biviers	Réorganisation
	Création			TC	35h00				
1	Suppression	A	Cadre d'assistant socio-éducatif	TN C	02h46	01/07/2022	PRINCIPAL	DEJP LAEP "Le Tipi"	Recrutement sur nouveau grade
	Création		Cadre d'emplois des assistant socio-éducatifs ou des moniteurs éducateurs et intervenants familiaux ou des éducateurs territoriaux de jeunes enfants ou des puéricultrices territoriales		02h25				

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

1	Création	A	Cadre d'emplois des attachés ou des psychologues ou des infirmiers en soins généraux ou des puéricultrices ou des éducateurs de jeunes enfants ou des assistants socio-éducatifs ou des conseillers territoriaux socio-éducatifs	TC	35h00	01/07/2022	PRINCIPAL	DEJP	Réorganisation
1	Suppression	C	Grade d'adjoint administratif principal de 2ème classe	TC	35h00	27/06/2022	PRINCIPAL	DSMT CNI Crolles	Recrutement sur nouveau grade
	Création		Cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux						
1	Création	B	Grade de rédacteur	TC	35h00	01/07/2022	ASSAINISSEMENT	DEA	Réussite concours (détachement d'un an)
1	Suppression	B	Grade de rédacteur	TC	35h00	01/07/2022	PRINCIPAL	DRH	Recrutement sur nouveau grade
	Création	C	Cadre d'emplois des adjoints administratifs						

Avancements de grade 2022 :

Nombre de poste	Création / Suppression	Cat.	Grade	TC / TN C	Temps de travail hebdo	A compter du	Budget	Dir.	Motif
2	Suppression	C	Grade d'adjoint administratif	TC	35h00	01/07/2022	PRINCIPAL	DRH	Avancement de grade
	Création		Grade d'adjoint administratif principal de 2ème classe						

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

1	Suppression	C	Grade d'adjoint administratif principal de 2ème classe	TC	35h00	01/07/2022	PRINCIPAL	DASS	Avancement de grade
	Création		Grade d'adjoint administratif principal de 1ère classe						
2	Suppression	C	Grade d'adjoint administratif principal de 2ème classe	TC	35h00	01/12/2022	PRINCIPAL	DALE / DSMT	Avancement de grade
	Création		Grade d'adjoint administratif principal de 1ère classe						
5	Suppression	C	Grade d'adjoint technique	TC	35h00	01/07/2022	ASSAINISSEMENT / PRINCIPAL / DGD	DEA / DEJP / DPST / DGD	Avancement de grade
	Création		Grade d'adjoint technique principal de 2ème classe						
1	Suppression	C	Grade d'adjoint technique	TC	35h00	01/10/2022	ASSAINISSEMENT	DEA	Avancement de grade
	Création		Grade d'adjoint technique principal de 2ème classe						
1	Suppression	C	Grade d'adjoint technique	TN C	14h00	01/10/2022	PRINCIPAL	DEJP	Avancement de grade
	Création		Grade d'adjoint technique principal de 2ème classe						
1	Suppression	C	Grade d'adjoint technique	TN C	32h00	01/07/2022	PRINCIPAL	DEJP	Avancement de grade
	Création		Grade d'adjoint technique principal de 2ème classe						
1	Suppression	C	Grade d'adjoint technique	TC	35h00	29/09/2022	PRINCIPAL	DEJP	Avancement de grade
	Création		Grade d'adjoint technique principal de 2ème classe						

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

1	Suppression	C	Grade d'adjoint technique	TC	35h00	25/10/2022	DGD	DGD	Avancement de grade
	Création		Grade d'adjoint technique principal de 2ème classe						
1	Suppression	C	Grade d'adjoint technique	TC	35h00	30/10/2022	DGD	DGD	Avancement de grade
	Création		Grade d'adjoint technique principal de 2ème classe						
2	Suppression	C	Grade d'adjoint technique principal de 2ème classe	TC	35h00	01/07/2022	PRINCIPAL / EAUX	DCP C / DPST / DEA	Avancement de grade
	Création		Grade d'adjoint technique principal de 1ère classe						
1	Suppression	C	Grade d'adjoint technique principal de 2ème classe	TC	35h00	02/07/2022	PRINCIPAL	DPST	Avancement de grade
	Création		Grade d'adjoint technique principal de 1ère classe						
2	Suppression	C	Grade d'adjoint technique principal de 2ème classe	TC	35h00	01/12/2022	PRINCIPAL	DCP C / DEJP	Avancement de grade
	Création		Grade d'adjoint technique principal de 1ère classe						
1	Suppression	C	Grade d'adjoint technique principal de 2ème classe	TN C	31h30	01/07/2022	PRINCIPAL	DEJP	Avancement de grade
	Création		Grade d'adjoint technique principal de 1ère classe						
1	Suppression	C	Grade d'agent social	TC	35h00	01/11/2022	PRINCIPAL	DEJP	Avancement de grade

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

	Création		Grade d'agent social principal de 2ème classe						
1	Suppression		Grade d'agent social	TC	35h00	01/09/2022	PRINCIPAL	DEJP	Avancement de grade
	Création	C	Grade d'agent social principal de 2ème classe						
1	Suppression		Grade d'adjoint du patrimoine	TC	35h00	01/07/2022	PRINCIPAL	DCP C	Avancement de grade
	Création	C	Grade d'adjoint du patrimoine principal de 2ème classe						
1	Suppression		Grade d'adjoint d'animation principal de 2ème classe	TC	35h00	01/12/2022	PRINCIPAL	DASS	Avancement de grade
	Création	C	Grade d'adjoint d'animation principal de 1ère classe						
1	Suppression		Grade d'agent de maîtrise	TC	35h00	01/07/2022	EAUX	DEA	Avancement de grade
	Création	C	Grade d'agent de maîtrise principal						
2	Suppression		Grade de rédacteur	TC	35h00	01/07/2022	EAUX / PRINCIPAL	DEA	Avancement de grade
	Création	B	Grade de rédacteur principal de 2ème classe						
1	Suppression		Grade de rédacteur principal de 2ème classe	TC	35h00	01/07/2022	PRINCIPAL	DFCP	Avancement de grade
	Création	B	Grade de rédacteur principal de 1ère classe						
1	Suppression		Grade de technicien	TC	35h00	01/12/2022	PRINCIPAL	DPST	Avancement de grade
	Création	B	Grade de technicien principal de 2ème classe						
1	Suppression	B	Grade de technicien principal de 2ème classe	TC	35h00	01/07/2022	DGD	DGD	Avancement de grade

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

	Création		Grade de technicien principal de 1ère classe						
1	Suppression	B	Grade d'assistant de conservation du patrimoine & des bibliothèques	TC	35h00	01/12/2022	PRINCIPAL	DCP C	Avancement de grade
	Création		Grade d'assistant de conservation du patrimoine & des bibliothèques principal 2ème classe						
4	Suppression	B	Grade d'auxiliaire de puériculture de classe normale	TC	35h00	01/07/2022	PRINCIPAL	DEJP	Avancement de grade
	Création		Grade d'auxiliaire de puériculture de classe supérieure						
1	Suppression	A	Grade d'attaché	TC	35h00	01/07/2022	ASSAINISSEMENT	DEA	Avancement de grade
	Création		Grade d'attaché principal						
1	Suppression	A	Grade d'attaché principal	TC	35h00	01/07/2022	PRINCIPAL	DASS	Avancement de grade
	Création		Grade d'attaché hors classe						
2	Suppression	A	Grade d'ingénieur	TC	35h00	01/07/2022	PRINCIPAL	DRH / DALE	Avancement de grade
	Création		Grade d'ingénieur principal						
1	Suppression	A	Grade d'ingénieur	TC	35h00	01/11/2022	PRINCIPAL	DPST	Avancement de grade
	Création		Grade d'ingénieur principal						

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Emplois non permanents (Accroissement temporaire d'activité) :

La loi n°84-53 du 26 janvier 1984 dans son article 3 I 1°) permet aux collectivités de recruter des agents contractuels sur des emplois non permanents afin de faire face à un accroissement temporaire d'activité. Ces emplois non permanents ne peuvent excéder 12 mois pendant une même période de 18 mois consécutifs, ils seront pourvus uniquement par des agents contractuels.

Considérant les besoins des directions pour assurer la bonne continuité du service rendu au public, notamment au regard des nombreux services à la population, et des contraintes règlementaires encadrant le recrutement (délais de vacance, de publication, durée des remplacements), la collectivité pour répondre rapidement aux exigences de continuité de service, prévoit la création de ces postes.

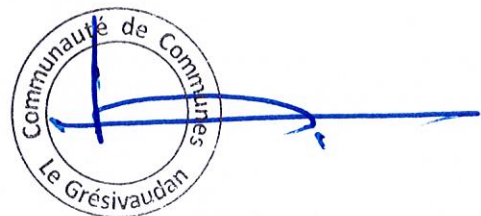
Nombre de poste	Cat.	Cadre ou Grade	Création / Suppression	TC / TNC	Temps de travail hebdo	Date de début	Date de fin	Budget	Motif du recrutement
1	B	Grade de rédacteur	Création	TC	35h00	01/09/2022	31/12/2022	PRINCIPAL	DCPC Espace Aragon - Accroissement temporaire
2	C	Grade d'adjoint d'animation	Création	TC	35h00	01/07/2022	31/03/2023	PRINCIPAL	DEJP ALSH - Accroissement temporaire

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité cette délibération.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus.
Au registre ont signé tous les membres présents.
POUR COPIE CERTIFIEE CONFORME ET EXECUTOIRE

Crolles, le **27 JUIN 2022**

Le Président,
Henri BAILE



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.



SPS Indus